

AVENANT n° _____ AU REGLEMENT CADRE DES JEUX 2020-2021

RMC ANTENNE ET WEB

IL EST PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :

RMC, Société Anonyme Monégasque au capital de 2 287 500 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 788 185 288, dont le siège social est situé 10-12 quai Antoine Premier 98080 Monaco et dont l'établissement principal est situé au 2 rue du Général Alain De Boissieu 75015 Paris,

Ci-après dénommés ensemble les « Société(s) Organisatrice(s) »

organisent du 28/04/2021 au 05/05/2021 le jeu [FINALE LDC], gratuit sans obligation d'achat (ci-après dénommés le « Jeu »), annoncé et présenté, en tout ou partie :

- à l'antenne radiophonique de RMC

selon les modalités particulières précisées dans le présent avenant.

Le présent avenant vient détailler les modalités des Jeux définies dans le Règlement Cadre des Jeux RMC 2020-2021, déposé le 23/04/2021 à l'étude de la SCP SIMONIN LE MAREC GUERRIER, Huissiers de Justice associés, 54 rue Taitbout, 75009 PARIS.

IL EST ARRETE CE QUI SUIT :

1. Conditions de participation

Le Jeu est accessible :

- à l'antenne radio de RMC

Pour participer au Jeu, l'internaute aura la possibilité de tenter sa chance par :

- SMS au numéro [73216]. "FOOT"
- SMS au numéro [73216] « RMC »

Les frais de participation relatifs à ce(s) mode(s) de participation et leur remboursement éventuel s'appliquent selon les modalités définies ci-après :

[Par SMS] Pour les participants dûment inscrits, le coût pour la participation au Jeu par SMS pourra être remboursé, sous réserve des conditions suivantes :

- dans la limite des coûts réels engagés par le participant, définis comme tels : [ex : une participation par jour, par participant, par sms envoyé pour participer au Jeu] ;
- sur la base de 0,75 € TTC le SMS plus coût du SMS facturé par l'opérateur ;
- pour un montant maximum de 3 (trois) SMS si le participant opte pour le « double ta chance »)

2. Principe et modalités particulières du Jeu :

RMC offre aux auditeurs un pack pour 1 personne comprenant vols A/R, places et hébergement, pour la finale de la Champion's league qui se déroulera le 29 Mai 2021 à Istanbul.

Durant la semaine de jeu, les auditeurs pourront s'inscrire au jeu en envoyant FOOT par SMS au 73216 entre 4h30h et 00h, lors de la diffusion d'une annonce dédiée (ci-après le « jingle sonore »).

Pour jouer, le participant a 5 minutes afin d'envoyer ledit SMS en suite de la diffusion du jingle sonore diffusé à l'antenne.

Un tirage au sort aura lieu le 06/05/2021, effectué sous le contrôle des organisateurs de l'opération parmi l'ensemble des participants qui auront dûment satisfait aux conditions du Jeu.

Nota Bene : les auditeurs ont la possibilité de doubler leur chance de gagner le lot (ci-après le « 'double ta chance ») en envoyant par SMS au 73216 le mot RMC. Une seule chance doublée par Participant sera prise en compte.

Le jingle sonore sera diffusé plusieurs fois par jour, à l'antenne, entre le mercredi 28 Avril 2021 et le mercredi 05 Mai 2021 inclus.

Mode de désignation et information du gagnant :

A la fin de la session du Jeu, le gagnant sera désigné selon les modes sélectionnés ci-après :

- Un tirage au sort sera effectué le 06/05/2021 à 20h00 afin de passer en direct à l'antenne de RMC.
- Le tirage au sort sera effectué parmi les participants retenus suite à l'envoi d'un SMS lors du jeu durant les programmes émissions concernées
- Le gagnant sera informé de la procédure à suivre pour l'obtention des lots :
- - Le gagnant sera contacté le jour du tirage au sort, son passage à l'antenne confirmera son gain. Il sera contacté par téléphone après le tirage au sort. Sans réponse de sa part, il perdra le bénéfice de son lot et un autre gagnant sera désigné et contacté.

3. Dotations

Le gagnant désigné se verra attribuer le prix suivant :

- 1 place pour la finale de la ligue des champions se déroulant le 29 Mai 2021 à Istanbul d'une valeur de 312 euros TTC.
- Inclus le vol aller-retour Paris Istanbul en classe économique pour le gagnant (valeur flottante
- Hôtel pour le gagnant (nuit du 29 Mai à Istanbul) soit environ 500€ TTC

En cas de non possibilité d'assister à l'événement :

- SI l'annulation est liée au gagnant, aucune compensation ne sera offerte

- Si cette annulation est faite plus de 2 semaines avant l'événement, le lot sera remis en jeu
- Si l'annulation est indépendante de la volonté de RMC mais liée à la situation sanitaire : RMC s'engage à offrir une compensation sous la forme d'une place pour assister à un autre événement sportif en partenariat avec RMC dans l'année à venir.
- Aucune compensation financière ne sera offerte

Les prix seront mis à disposition par les Sociétés Organisatrices auprès du gagnant uniquement suivant les informations fournies sur une base déclarative lors de son inscription au Jeu.